

Disciplines sélectives et Sportives au sein de la Nationale d'Élevage

Le Ring est la discipline sélective du sport canin la plus pratiquée en France.

Comme son nom l'indique, le travail en Ring se déroule sur des terrains aménagés.

Les concours ont commencé dans les années 1900 en France et en Belgique, au début ils s'appelaient concours pour chiens de défense et de police, car ils étaient basés sur un entraînement de police.

Le Ring est le sport canin le plus technique, perfectionniste et très spectaculaire (les sauts, les attaques lancées, garde d'objet), **discipline élitiste par excellence**. Le chien de Ring doit être physique, rapide, volontaire, courageux, mais également équilibré, capable de se dominer, réagir au quart de seconde, être disponible au travail et surtout réceptif au maître.



La discipline de Ring comporte :

Des exercices de saut : palissade, longueur, haie.

Des exercices d'assouplissement : suite au pied en laisse, suite muselée, absence du conducteur, rapports d'objets, positions à distance, en avant, refus d'appâts.

Des exercices de mordant : attaque lancée de face, défense du maître, fausse attaque, attaque fuyante, recherche et conduite.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Pour participer à un concours en ring le chien doit être tatoué ou identifié par puce électronique, âgé de douze mois révolus, être inscrit au LOF (Livre des Origines Français) ou titulaire d'un pedigree délivré par une société canine étrangère reconnue par la Fédération Cynologique Internationale (FCI).

Le chien devra figurer sur la liste des races autorisées à la pratique du mordant sportif, révisée périodiquement et publiée par la CUN-CBG (Commission d'Utilisation Nationale Chiens de Berger et de Garde).

LA COMPETITION :

Après avoir obtenu le Brevet en Ring, les passionnés pourront débuter en compétition.

Trois échelons distincts sont encadrés par un règlement strict :

Echelon 1 composé de 11 exercices de sauts, d'obéissance et de mordant.

Echelon 2 composé de 15 exercices de sauts, d'obéissance et de mordant.

Echelon 3 composé de 19 exercices de sauts, d'obéissance et de mordant.

Des épreuves sélectives permettent aux meilleurs chiens de ring d'accéder aux Championnats régionaux et s'ils répondent aux conditions établies par la Commission d'Utilisation, ils pourront participer au Championnat de France.



L'obéissance est pratiquée en France après les années 1997. Elle est articulée sur trois niveaux de progression. les classes 1 et 2, pouvant être aménagées au niveau national et la classe 3, internationale, gérée par la F.C.I.

L'obéissance **est une discipline sportive** en plein essor, l'augmentation importante du nombre de concours en témoigne). Elle est le prolongement naturel de l'éducation canine, au travers d'une série d'exercices tels que : suite avec ou sans laisse, rappel, envoi en avant, rapport d'objet, saut, flair, etc. Le travail doit être réalisé dans la joie et renforce la complicité et la communication maître/chien.



QUI PEUT PRATIQUER L'OBEISSANCE ?

La discipline est ouverte à tous les chiens inscrits au Livre des Origines Français (LOF) et par dérogation du comité de la SCC aux chiens non LOF (Pour le 1er chien), quelle que soit leur race et accessible à tous les maîtres. L'obéissance a pour objectif de permettre à tout propriétaire de chien de mieux le comprendre et de communiquer avec lui, au travers d'exercices simples, sans contrainte et accessibles à tous, afin de vivre en totale complicité avec son compagnon. Le chien doit montrer au travail, sa disponibilité, sa souplesse à obéir aux commandements, son enthousiasme et sa rapidité dans l'exécution. On doit toujours voir une équipe gaie, unie et harmonieuse.

Elle révèle la complicité du chien avec son maître et met en valeur ses qualités naturelles. L'âge des chiens pour la présentation est de 12 mois minimum.

L'Agility **est une discipline sportive** ouverte à tous les chiens. Elle demande une



grande complicité entre le maître et son chien. Ce dernier doit franchir un certain nombre d'obstacles placés sur un parcours par un juge. Le chien se fie aux indications de son maître pour franchir les obstacles dans le bon ordre. Il doit rester constamment sous le contrôle du conducteur, notamment pour respecter les zones de contact des obstacles comme la passerelle, la balançoire ou la palissade. Cette activité peut se pratiquer en s'inscrivant dans un des nombreux clubs canins dont la liste est sur ce site.

Il y a des concours tous les dimanches, un championnat de France et un championnat du Monde. Il existe des épreuves réservées aux jeunes.

C'est d'Angleterre que nous est venue cette discipline. Le 1er janvier 1988 la S.C.C. homologue définitivement

Il y a deux types d'épreuves :

- L'une s'appelle

Celle-ci comprend différents sauts (haie, pneu, saut en obstacles à zones (passerelle, balançoire, table) et des obstacles souple dit "chaussette", tunnel

- L'autre s'appelle

Le jumping est essentiellement composé d'obstacles de sauts, tunnels et d'un slalom.



l'Agility.

AGILITY:
types d'obstacles : des longueurs, mur, des palissades, de passage (tunnel rigide, slalom).

JUMPING: